



LA CONFÉRENCE DE L'OAGA

AMPLIFIER LES VOIX AFRICAINES DES FEMMES AUTOCHTONES

Réunion préparatoire région Afrique à l'égard de Beijing +25 et la deuxième Conférence mondiale des femmes autochtones, Yaoundé – Cameroun, du 3 – 7 décembre 2019.

L'Organisation africaine des femmes autochtones (OAGA), en collaboration avec Indigenous Information Network (IIN), l'Organisation des femmes Sura-mama et L'Instance internationale des femmes autochtones (IIFI) ont réuni des représentantes d'organisations des femmes autochtones pour une conférence en préparation à quelques processus clé y compris la Réunion préparatoire région Afrique à l'égard de Beijing +25 et la deuxième conférence des femmes autochtones, à Yaoundé au Cameroun, du 3 au 7 décembre 2019. Dix-sept (17) pays ont été représentés à la conférence comme suit : Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, République Démocratique du Congo, Éthiopie, Guatemala, Kenya, Mali, Mexique, Maroc, Nigeria, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Gambie, et Ouganda.



Se réunir, raconter et partager des histoires montrent des visages différents souriants des femmes de tous âges.

La conférence a démarré avec des réunions des différentes régions d'Afrique pour discuter des priorités et défis propres à leurs régions. La raison étant que la plupart des leaders des femmes autochtones ne trouvent jamais l'opportunité de se réunir pour discuter ensemble. Elles doivent attendre qu'il y ait une rencontre d'ordre régional ou international pour se rencontrer. Se rencontrer à Yaoundé avant la conférence a donc constitué une excellente opportunité pour toutes celles qui y ont assisté. L'objectif de la rencontre était de rédiger une déclaration régionale qui brosserait un tableau de la situation des femmes autochtones de l'Afrique rurale et présenter des recommandations. Les conclusions de la conférence contribuerait également à la position des femmes et filles autochtones d'Afrique auprès de la Commission de la condition de la femme, lors du processus de Beijing +25 et lors de la deuxième Conférence mondiale des femmes autochtones qui sont prévues à se tenir en 2020. Cela veillera à ce que la voix des femmes autochtones d'Afrique se fasse entendre et soit intégrée dans la voix mondiale des femmes autochtones.

À l'occasion de cette conférence, certaines questions ont été débattues y compris les attentes des participantes par rapport à la conférence, ce qu'elles espéraient réaliser à travers les conclusions, les

réalisations régionales et les défis auxquels font face les femmes autochtones d'Afrique depuis la Conférence de Beijing tenue en 1995 ainsi que leurs recommandations.

Quelques attentes communes exprimées en rapport avec la conférence:

1. Promouvoir la nécessité de l'éducation et de renforcement des capacités pour les femmes autochtones
2. Amplifier les voix des femmes autochtones d'Afrique aux niveaux national, régional et international afin de donner lieu à un changement.
3. Renforcer le réseau des organisations des femmes autochtones représentées.
4. Souligner de fortes perspectives africaines des femmes autochtones et des recommandations qui mettent en évidence leurs problèmes dans la région.
5. Engendrer et favoriser des plateformes de collaboration et d'appui pour les organisations individuelles œuvrant sur les questions relatives aux femmes autochtones.
6. Offrir une opportunité d'apprentissage et d'échange de connaissances entre les participantes et les organisations partenaires.
7. Réévaluer le Plan d'action de Beijing pour identifier ce qui a été réalisé dans les derniers 25 ans dans le contexte africain avec un accent particulier sur les femmes autochtones et ce qui pourrait être fait.
8. Approfondir leurs connaissances en matière de textes et déclarations existants portant sur les femmes autochtones et comment exploiter les différents dispositifs pour présenter leurs problèmes.
9. Partager des expériences et apprendre des succès des unes des autres quant aux droits des femmes et au travail sur la Violence à l'encontre des femmes autochtones.

Lors de la conférence, les participantes ont pu apprendre l'histoire et l'origine de l'Organisation africaine des femmes autochtones (OAFa) de son avènement en 1998 à Agadir au Maroc à ce jour. Les principaux objectifs liés à la création de l'Organisation étaient:

- Œuvrer en faveur de la défense et la promotion des droits et intérêts des Femmes autochtones d'Afrique.
- Offrir de l'aide et un appui aux femmes autochtones d'Afrique qui sont devenues victimes de violences et de mutilation génitale.
- Appuyer les femmes autochtones d'Afrique à préserver leurs savoirs autochtones et ressources naturelles.
- Ne pas lésiner sur les moyens pour garantir les droits de propriétés des femmes autochtones afin de leur permettre de mener une vie décente au sein de leurs territoires.
- Suivre l'initiation du développement économique durable dans les zones habitées par les peuples autochtones d'Afrique.
- Organiser des séances de formation à l'intention des femmes autochtones dans le domaine des droits humains

C'était la première fois en 15 ans que les femmes autochtones d'Afrique se réunissaient pour discuter de leurs questions et bénéficier également de diverses activités de renforcement des capacités que l'OAFa avait prévues. Leur dernière rencontre était en 2004 à Nairobi où elles s'étaient réunies pour discuter de différentes questions comprenant des thèmes en rapport avec le rôle vital des femmes autochtones dans le savoir traditionnel et la préservation de la diversité biologique avec un appui du SWEDBIO de la Suède. Les membres fondatrices de l'OAFa ont également mis en évidence les défis que l'Organisation a rencontrés à savoir le manque de reconnaissance des peuples autochtones auprès des gouvernements et d'autres partenaires en Afrique ainsi que le manque de financement. Les participants ont appris qu'après la création de l'OAFa, les fondatrices l'ont jugé nécessaire de la diviser en cinq sous-régions ou sections soit l'Afrique (centrale, orientale, occidentale, australe et du Nord) pour faciliter la gestion, la sensibilisation, le plaidoyer et atteindre différentes femmes autochtones. En plus de cela, l'OAFa ne disposait ni de bonne structure ni d'expériences en matière de levée de fonds. Ce problème a touché de plein fouet beaucoup de régions et seules trois régions sont restées actives et au fil du temps une seule est restée visible. La conférence de Yaoundé était censée formuler des stratégies sur comment raviver les différents réseaux régionaux

L'Organisation africaine des femmes autochtones (OAFa) a essayé d'œuvrer avec plusieurs partenaires et fondatrices y compris des organisations des femmes au niveau mondial malgré les nombreux défis financiers. L'une des organisations qui est venue en aide aux femmes autochtones africaines non seulement au niveau du maillage mais aussi au niveau du financement de nombreux projets dans la région avec un financement issu de différents bailleurs, est l'Instance internationale des femmes autochtones (FIMI). C'est la même organisation qui a financé l'OAFa lui permettant ainsi d'organiser cette conférence. La FIMI milite pour les droits des femmes autochtones à l'échelle internationale et les points de discussion pour réunir les voix des femmes autochtones afin de constituer une forte voix unique au cours du processus de Beijing +25. La FIMI est en train d'organiser la deuxième Conférence mondiale des femmes autochtones en août 2020 qui réunira des femmes autochtones provenant de toutes les sept régions socio-culturelles pour discuter de leurs questions et priorités.

La directrice de la FIMI a présenté l'organisation et ses œuvres avec les femmes autochtones tant au niveau mondial qu'en Afrique. Elle a également partagé leur feuille de route pour l'année suivante car l'Organisation fête ses 20 ans d'existence. En outre, elle a expliqué combien la FIMI a eu de la veine de trouver des bailleurs de fonds qui ont avalisé leur appel pour financer les femmes autochtones. Leading From the South, elle a expliqué, est un programme quadriennal (2016 – 2020) appuyé par le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas et mise en œuvre conjointement par quatre Fonds d'aide aux femmes: Le Fonds AYNI de l'Instance internationale des femmes autochtones (FIMI), Le Fonds de développement pour la femme africaine (AWDF), el Fondo de Mujeres del Sur (FMS) et le Women's Fund Asia (WFA). À travers le Fonds AYNI, le premier et le seul fonds géré par et pour les femmes autochtones, la FIMI vise à renforcer le leadership, le plaidoyer, la participation politique et appuyer l'activisme chez les femmes autochtones.

Ce Fonds développe plusieurs aspects au sein de l'organisation et les communautés bénéficiaires à savoir: renforcement institutionnel, participation des femmes autochtones dans tous les domaines de leadership politique et social (aux niveaux local, national et international), accompagner les plans, les stratégies et le contrôle des communautés autochtones pour la gestion foncière et des ressources afin de leur permettre d'apporter leur pierre dans les stratégies de subsistance durable, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et d'accès aux services publics et sociaux.

Le Fonds AYNI-LFS a déjà effectué trois appels et l'Afrique a connu 28 organisations bénéficiaires. Diverses organisations des femmes autochtones ont bénéficié de ce Fonds et elles proviennent de différents pays d'Afrique y compris la Tanzanie, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Burkina Faso, le Cameroun, le Madagascar et le Tchad. Grâce à ce fonds, plusieurs organisations ont pu atteindre les femmes autochtones dans leurs communautés contribuant ainsi à leur sensibilisation par rapport à leurs droits en tant que femmes autochtones et à améliorer leur subsistance. L'OAFA a également bénéficié de ce financement qui lui a permis d'organiser plusieurs activités pour les femmes y compris des ateliers sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation au changement climatique et des visites d'échanges avec différents groupes de femmes autochtones dans les quatre coins de l'Afrique orientale. L'OAFA a également pu tenir une conférence régionale pour les femmes autochtones d'Afrique. Cela a constitué une opportunité pour les organisations des femmes autochtones d'Afrique pour renforcer leurs capacités. La FIMI a aussi remercié les bailleurs qui ont accordé un financement pour permettre la participation des femmes autochtones dans différentes conférences, forums et activités de projets à tous les niveaux. La FIMI a rajouté et mis en évidence le fait que les femmes autochtones ont bénéficié en rejoignant le reste des sept régions socio-culturelles de l'UNPFII pour participer dans le projet de l'Indigenous Women's Global leadership school (*l'École mondiale de leadership des femmes autochtones*).



Après avoir beaucoup travaillé, les femmes autochtones ont marqué une parenthèse pour socialiser. La jeunesse Mbororo est venue assurer le divertissement pour leur permettre de s'imprégner du goût de la couleur locale, et ce, à travers le meilleur canal: la musique et la danse.

Au travers la participation des deux organisations, les participantes ont pu apprendre et partager des expériences sur les différents processus internationaux dans lesquels les femmes ont participé à savoir: l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones UNPFII, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (EMPRIP), la Commission de la condition de la femme (CSW), les Objectives du développement durable (ODD), la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), la Convention des Nation unies sur la diversité biologique (UNCBD) entre autres. Certaines participantes avaient assisté à ces processus et ont eu l'opportunité de partager leurs expériences et comment elles ont établi un lien avec le travail qu'elles réalisent aux niveaux international, régional, national et local.

Lors de cette séance, la conférence a eu le privilège de recevoir Mlle Marie-Laure Mpeck Nyemeck la coordonnatrice du programme FEM/PMF du Cameroun. Elle a parlé des zones couvertes par le programme et comment les femmes autochtones peuvent en bénéficier. Marie-Laure a expliqué que la rencontre était une bonne opportunité pour les femmes autochtones car le programme se focalise sur les domaines d'impacts sur les communautés au niveau locale et que traditionnellement, elles sont connues pour œuvrer dans le changement climatique, la préservation de la diversité biologique, la dégradation de la terre, les polluants organiques persistants y compris le mercure avec la nouvelle convention – la Convention de Minamata sur le mercure.

Elle a parlé de différents programmes financés par le FEM/PMF et réalisés par les peuples autochtones et surtout les femmes. Elle a partagé les coordonnées des coordonnatrices nationales dans d'autres pays d'Afrique et a encouragé les femmes de faire un suivi auprès d'elles une fois de retour dans leurs pays. La coordonnatrice nationale a rajouté que l'année suivante le programme PMF allait accorder une priorité aux initiatives stratégiques suivantes qui complètent les Programmes d'impact au niveau communautaire: 1) Agriculture et pêche durables; 2) Avantages d'accès à l'énergie à faible émission de carbone; 3) Préservation communautaire des écosystèmes et espèces menacés: la terre et l'eau; 4) Coalitions locales et mondiales sur la gestion de produits chimiques et de déchets; et 5) Catalyser le développement urbain durable.



Veiller à ce que différentes actrices de développement adressent la parole aux femmes était un moyen très crucial pour améliorer leurs capacités en matière de mobilisation de ressources. La coordonnatrice du Program FEM/PMF au Cameroun est venue assurer cette tâche et cela a été très bien reçu.

Lors de la conférence, les participantes ont pu suivre plusieurs séances de renforcement des capacités. Ces séances comprenaient des discussions sur les réseaux, comment tisser des réseaux et pourquoi les réseaux sont importants pour les femmes autochtones et leurs organisations. Partager et présenter les expériences et le savoir a permis aux participantes qui ont assisté aux différents forums des peuples autochtones des niveaux régional et international de bénéficier. En fin de compte, les participantes étaient d'accord que les réseaux nous rendent plus fortes en tant que femmes autochtones et amplifient nos voix mieux que quand nous travaillons sur une base individuelle. Cette approche offre également une plateforme pour échanger du savoir, offrir du mentorat et connaître une évolution. Il a été révélé qu'elles avaient déjà créé un réseau au cours de la conférence et qu'à travers ce réseau, elles peuvent continuer à partager des informations et opportunités qui se produisent.

Les participants ont aussi soulevé la question de financement pour les organisations des femmes autochtones. Lors des discussions, il en est ressorti qu'il y a très peu de financements qui sont destinés spécifiquement aux femmes autochtones et ces dernières ne sont pas en mesure d'accéder à la plupart de ces financements en raison des critères quasi impossibles établis par les partenaires de financements. D'autres défis auxquels font face les femmes autochtones sur le plan de financement sont : le manque d'information portant sur les fonds disponibles puisque la plupart d'entre elles vivent dans des zones éloignées des villes où la connectivité reste de piètre qualité, une concurrence acharnée et la plupart de temps il y a une discrimination contre les organisations des femmes autochtones car certains partenaires de financement ne comprennent pas la conception du monde, les valeurs et la culture des peuples autochtones. Il a été convenu que les femmes autochtones avaient besoin de renforcement des capacités en matière de compétences de levée de fonds, elles devraient tisser des relations avec différentes parties prenantes, demander des quotas spécifiques pour les femmes autochtones et établir des activités génératrices de revenu pour elles mêmes. Cette séance leur a été très bénéfique car elle leur a permis de connaître certaines organisations qui accompagnent les femmes autochtones et comment se connecter et être plus intentionnelles au niveau de financement et de demande de financement. Cela est important pour cultiver la diversité en matière de source de financement et permettrait aux organisations des femmes d'éviter de dépendre sur un ou deux bailleurs.



Travailler et réaliser le réseautage étaient très importants lors de la réunion. Cela a permis aux femmes de s'engager à continuer à travailler et compléter les unes les autres en tant qu'équipe afin de renforcer leurs réseaux aux niveaux local, national et régional.

Après la rétrospection du mouvement des femmes autochtones d'Afrique, les femmes ont soulevé les défis auxquels elles sont confrontées qui comprennent:

1. Manque d'accès et de propriété fonciers. Cela s'explique par le fait que les femmes se sont vues refuser et la plupart du temps, expulsées de leurs terres sans indemnisation. Dans la plupart des communautés les femmes n'ont pas le droit d'hériter ni terre ni propriété.
2. Les conflits armés dans la plupart des régions ont impacté les femmes autochtones et leurs familles touchant ainsi leur sécurité alimentaire et moyen de subsistance. Ils ont également occasionné la violence basée sur le genre où les femmes et les filles se voient subir des violences physiques et abus sexuels lors de la lutte armée.
3. Manque de représentation politique et de mise en application des lois qui sont favorables à la reconnaissance et à l'inclusion des peuples autochtones.
4. Manque de capacités et d'accès à l'éducation chez les femmes et filles.
5. L'exclusion des femmes dans les négociations relatives à la consolidation de la paix et à d'autres processus de prises de décisions.
6. Les femmes ont souligné le fait que les mariages précoces et forcés ainsi que les grossesses non désirées demeurent à la hausse.
7. La discrimination / marginalisation contre les femmes autochtones et leurs communautés restent toujours monnaie courante dans la plupart des pays touchant ainsi de plein fouet leur environnement socio-économique – écoles, établissements de santé, religion, emploi, eau salubre, dépendance de femmes aux hommes etc.
8. D'autres problèmes et défis abordés étaient la culture négative et la disparition des langues autochtones.

Après le débat entre les femmes en séance plénière et en groupes régionaux, elles ont formulé plusieurs recommandations que voici:

1. Assurer l'éducation et le renforcement des capacités pour les femmes et filles autochtones.
2. Militer pour les droits d'accès et de propriété foncière des femmes autochtones
3. Susciter une prise de conscience et former les femmes et filles autochtones sur leurs propres droits et ceux de leurs communautés.
4. Organiser des activités de sensibilisation à l'attention des femmes autochtones portant sur la violence basée sur le genre et défendre la mise en application des lois contre ces violences.

5. Autonomiser les femmes autochtones sur le plan économique, social et politique pour leur permettre de mener une vie de meilleure qualité avec l'ensemble de leurs communautés.
6. Éliminer les pratiques culturelles préjudiciables tels les mariages précoces et forcés et la mutilation génitale des femmes.
7. Intégrer les femmes dans toutes les plateformes de prise de décisions.
8. Participation significative et efficace des femmes dans les activités de consolidation de la paix.
9. Promouvoir l'innovation par les femmes et filles autochtones surtout au niveau des cultures et traditions positives dans des domaines tels le langage, l'alimentation et l'art
10. Créer une plateforme d'échange et d'apprentissage intergénérationnel pour les femmes et filles autochtones.



Reconnaître et apprécier les unes les autres après un travail dur abattu dans une conférence ou un atelier est une chose que les femmes autochtones aiment bien faire. Cela nous rappelle toutes où nous avons été et ce que nous avons réalisé. Le certificat délivré est un témoignage et une reconnaissance du bon travail abattu que nous pouvons partager avec la famille et des amis.

Conclusion

Le résultat principal de la conférence est l'élaboration de la Déclaration de Yaoundé qui sera soumise auprès de la Commission de la condition de la femme et l'évaluation de Beijing +25. Cela sera également circulé à d'autres organisations des femmes autochtones, aux partenaires et aux participants de la Conférence mondiale des femmes autochtones.

Déclaration

DÉCLARATION DE YAOUNDÉ DES FEMMES AUTOCHTONES D'AFRIQUE SUR LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGION AFRIQUE À L'ÉGARD DE BEIJING +25

Nous, les femmes et filles autochtones d'Afrique, avec nos partenaires, nous nous sommes réunies du 3 au 6 décembre 2019 à Yaoundé au Cameroun, représentant ainsi quinze (15) pays ; le Botswana, le Burkina Faso, le Tchad, le Cameroun, La République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, La Gambie, le Kenya, le Mali, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda, le Guatemala et le Mexique pour discuter le progrès réalisé dans le cadre du processus de Beijing +25 et nous préparer pour la deuxième Conférence mondiale des femmes autochtones qui se tiendra en 2020.

À partir de 1995 à ce jour, les femmes autochtones ont réalisé des progrès quant au plaidoyer en faveur de leurs droits grâce au renforcement des capacités en participant à différentes rencontres et processus nationaux, régionaux et internationaux tels que l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, la Commission de la condition de la femme, le Conseil des droits de l'homme, les Objectives du développement durable, les processus environnementaux sur les diverses conventions telles que la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, la Convention sur la diversité biologique, la Désertification entre autres processus environnementaux et développementaux qui ont concouru à favoriser le leadership et la participation politique des femmes autochtones d'Afrique.

Bien que nos gouvernements aient signé et ratifié les différentes conventions et déclarations sur les droits de l'homme et plus particulièrement celles portant sur les droits des femmes à savoir le Plan d'action de Beijing, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la déclaration sur les droits des peuples autochtones, le Rapport de la Conférence mondiale sur les droits des peuples autochtones, la Charte africaine sur les droits de l'homme et des peuples ainsi que d'autres protocoles et conventions facultatifs, à ce jour, le défi principal que nous relevons reste le manque de la bonne mise en application efficace de ces conventions internationales. Les femmes autochtones font toujours face à de nombreux défis relatifs à la discrimination et à la marginalisation, à l'injustice environnementale, aux violences basées sur le genre, au manque d'accès à l'éducation, au manque de droits et de propriété fonciers, aux génocides, au faible niveau de représentation politique, à l'absence de participation efficace des femmes autochtones dans les processus de prise de décisions, aux services sociaux inadéquats et inaccessibles ainsi qu'aux conflits armés.

Nous sommes les mères, les sœurs et les filles de ceux aux côtés desquels nous œuvrons pour préserver et protéger la Terre mère. Nos paysages ont été touchés de plein fouet par le changement climatique et la perte de la diversité biologique qui entraînent la mise à mal de nos systèmes alimentaires traditionnels et la disparition de nos savoirs traditionnels à un rythme alarmant.

Nous sommes les plus touchées par la destruction environnementale. La pauvreté a refusé de quitter les seuils de nos foyers entraînant ainsi le désespoir et la vulnérabilité au sein de nos communautés. Nos ressources naturelles nous permettent de nourrir, de vêtir, d'abriter et de guérir nos

communautés d'où la nécessité de les protéger. Il nous faut vivre en harmonie avec la nature, raison pour laquelle nous dénonçons vivement la criminalisation et la persécution des défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme.

Notre appel à l'action

Nous reconnaissons le fait que concrétiser les droits des femmes et des filles autochtones est notre responsabilité collective. Afin de ne laisser personne en arrière, il faut adopter une démarche axée sur les droits de l'homme.

Nous exhortons donc les Gouvernements africains à :

- Assurer le respect et la reconnaissance des droits des femmes et des filles autochtones;
- Prendre des mesures spécifiques pour associer les femmes et les filles autochtones dans les espaces de prise de décisions et la formulation des politiques;
- Ratifier et à mettre en application de manière efficace les lois nationales, régionales et internationales, les traités et les conventions qui promeuvent et protègent les droits des femmes et des peuples autochtones d'Afrique telles que l'OIT no.169 et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA) ;
- Veiller à ce que les femmes et filles autochtones aient accès à des services de santé sexuelle et reproductive à un cout abordable;
- Mettre des fonds à la disposition des femmes et filles autochtones pour améliorer leur accès aux crédits agricoles, aux nouvelles techniques agricoles et aux moyens de production telle que la terre et l'accès aux marchés pour leurs produits

Nous faisons appel aux Nations unies / Institutions internationales à :

- Accorder un appui technique aux organisations des femmes autochtones.
- Être souples et affecter des fonds spécifiques aux organisations des femmes autochtones et à veiller à la simplification des appels à proposition pour faciliter l'accès des femmes et des filles autochtones aux projets.

Nous exhortons:

- Les organisations des femmes autochtones en Afrique à collaborer, à partager et à conjuguer leurs actions dans la région afin d'amplifier leurs voix.
- Les organisations des femmes autochtones à travailler en partenariat avec les gouvernements et d'autres partenaires pour renforcer les institutions traditionnelles des peuples autochtones afin de promouvoir les traditions positives et éliminer les pratiques culturelles négatives et préjudiciables aux femmes et filles.
- L'ensemble des femmes autochtones d'Afrique à collaborer pour promouvoir l'éducation des filles et l'autonomisation des femmes autochtones pour l'avancement des peuples autochtones et des communautés locales de notre continent.

Nous, les femmes autochtones d'Afrique, nous nous engageons à œuvrer avec nos gouvernements pour protéger et défendre nos droits et préserver et protéger l'environnement et les ressources naturelles dans nos communautés.

Annexe 2 : Agenda

<u>Date</u>	<u>Horaire</u>	<u>Activités</u>	<u>Responsabilités</u>
Le 3 déc.	9h00 – 10h30	Prière d’ouverture, Mot de bienvenue, Présentations, Objectifs	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	10h30 – 11h00	Pause café	Winnie / OAFA
	11h00 – 13h00	Réunions des groupes régionaux	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	13h00 – 14h00	Pause déjeuner	SURA-MAMA/OAFA
	14h00 – 16h00	Réunions des groupes régionaux (suite) et présentations	Participant
	16h00 – 16h20	Pause café	AIWO Afrique orientale / SURA-MAMA
	19h00	Dîner	SURA-MAMA / AIWO Afrique orientales
Le 4 déc.	9h00 – 9h30	Prière et récapitulation	OAFA Afrique orientale / FIMI / Participant
	9h30 – 11h00	Réseaux et création de réseaux	Winnie Kodi
	11h00 – 11h30	Pause café	SURA-MAMA / OAFA Afrique orientale
	11h30 – 13h00	Historique de la FIMI- Présentation sur le processus relatif à la 2 ^{ème} Conférence mondiale des femmes autochtones. Débat plénière (Séance questions-réponses)	Teresa Zapeta FIMI Executive Director
	13h00 – 14h00	Pause déjeuner	SURA-MAMA / OAFA Afrique orientale
	14h00 – 16h00	Financement et levée de fonds	Winnie Kodi
	16h00 – 16h30	Pause Café	SURA-MAMA / OAFA Afrique orientale
	16h30 – 17h30	Discussions en plénière	OAFA Afrique orientale
	17h30 – 19h00	Réseautage et Zone médias	Participant
Le 5 déc.		Ouverture officielle.	OAFA Afrique Orientale /

	8h00 – 9h30	Prière et remarques de bienvenue Remarques d’ouverture par : OAFa (objectifs), FIMI.	FIMI
	9h30 – 10h30	Présentations portant sur l’histoire et le voyage réalisé par les femmes autochtones d’Afrique vers Beijing et l’état des lieux actuel. Séance questions-réponses	Lucy Mulenkei
	10h30 – 11h00	Pause café	SURA-MAMA / OAFa Afrique orientale
	11h00 – 13h00	Présentation sur le travail réalisé par FIMI en Afrique, le Fonds AYNI et la deuxième Conférence mondiale des femmes autochtones.	Directrice exécutive de la FIMI, Teresa Zapeta
	13h00 – 14h00	Pause déjeuner	OAFa Afrique Orientale / SURA-MAMA
	14h00 – 15h00	Présentation sur le fonds d’investissement. Séance questions-réponses	Lucy Mulenkei Teresa Zapeta
	15h00 – 18h00	Présentation portant sur d’autres processus régionaux et internationaux et opportunités pour les femmes autochtones - CSW/ CEDEF - UNPFII/ EMRIP/ SRIP - Les ODD & la Justice environnementale - FAO - Changement climatique / Diversité biologique - Programme de la fille en Afrique	Lucy Mulenkei Adija Adamu <u>Ali Aii Shatu</u> <u>Balkisu Buba</u> <u>Aiesatou Bouba</u>
	18h00 – 19h00	Zone médias et Salon de l’artisanat	Participant
<u>Le 6 déc.</u>	8h00 – 9h00	Récapitulation sur les délibérations de la veille.	OAFa Afrique Orientale / SURA-MAMA

	9h00 – 10h00	Discussion de groupes en préparation pour la deuxième Conférence mondiale et préparer des recommandations pour la Conférence mondiale et Beijing +25 – Nos priorités à partir de la base jusqu’à l’échelle internationale.	
	10h00 – 10h30	Restitution des travaux de groupes	
	10h30 – 11h00	Pause café	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	11h00 -12h30	Débats en groupes mixtes pour travailler sur les plans d’action.	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	12h30 – 13h00	Restitution des travaux de groupes. Constituer une équipe pour rédiger une déclaration.	OAFA Afrique orientale / SURA-MAMA
	13h00 – 14h30	Pause déjeuner	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	14h30 – 15h00	Présentation du projet de déclaration	Équipe de rédaction
	15h00 – 15h30	Conclusions et clôture de la réunion	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA
	À partir de 15h: 30	Zone médias et Salon de l’artisanat	
<u>Le 7 déc.</u>	Toute la journée	Départs	OAFA Afrique Orientale / SURA-MAMA

Annexe 3 : Liste des participants

	Nom et prénom(s)	Pays	Organisation	Coordonnées
1	Marie Dorothee Bafalikike Lisenga	République Démocratique du Congo	Association des femmes et jeunes filles autochtones engagées pour la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté féminine (AFPE)	marielisenga@yahoo.fr
2	Zawadi Nawenga Zawadi-	République Démocratique du Congo	Solidarity of Young Girls for Education and socio professional Focus Droits Access (FDA)	sojfeppfizi.rdc@gmail.com
3	Rusabika Nanga Huguette	République Démocratique du Congo	Focus Droits Access (FDA)	focus.droits@gmail.com rusabika@gmail.com
4	Akello Molly	Ouganda	Fountain Life of Uganda (FOLU)	mollybella2014@gmail.com
5	Sengeruan Martha Mereso	Tanzanie	ENCO	marthabbie@gmail.com
6	Ntoipo Martha Lekitony	Tanzanie	PIDO	marthantoipo@gmail.com
7	Kobei Cindy Naameni	Kenya	Ogiek Peoples' Development Program	opdp@ogiekpeoples.org cyndiekobei@gmail.com
8	Loonkolia Ilaria Potipa	Kenya	Samburu Alms of hope – Wamba	hilpol.2010@gmail.com
9	Kerapetse Matshwenyego Josephine	Botswana	Botswana Khwedom Council	kerapetsej@yahoo.com
10	Gaga Hermela Wondimu	Éthiopie	Germma Community- initiative for living community-Global School	hermwon@gmail.com
11	Taisir Ahmed Mohamed Zaud	Soudan	South Kordofan Women's Organization for Peace and Development	taysearahmer2008@yahoo.com
12	Kokunda Sylvia	Ouganda	OUBDU	kokundasylvia@yahoo.com kokundasylvia@yahoo.co.uk
13	Violet Ocheikwu	Nigeria	Women's Right to Education Programme	vocheikwu@yahoo.co.uk
14	Adija Adamu	Afrique du Sud	African Indigenous Women's Organization AIWO Network SA	adijaadamu@gmail.com
15	Didja Tchari Djibrilla	Tchad	Association Mbororo Tchad	aioumar@yahoo.fr Hindououmar@gmail.com
16	Jonsaba Jaiteh	Gambie	Girls for School Foundation	jonsabajaiteh@gmail.com
17	Walet Aboubacrine Saoudata	Burkina Faso	Tin Hinan- Burkina faso	tinhinanbf@yahoo.com
18	Adizatou W Mohamed	Burkina Faso	Darkoy women group Burkina fasso	tinhinanbf@yahoo.com
19	Ramndani Aziz Omar	Kenya	Interprète – Kenya	aziroma@gmail.com
20	Angelo Winnie Daniel Kodi	Soudan	Delibaya Nuba Women Development Organization	winniekodi@iiwf.org
21	Lucy Mulenkei	Kenya	Indigenous Information Network / African Indigenous Women's Organization (Organisation africaine des femmes autochtones)	mulenkei@gmail.com
22	Ng'ayo Florence Akinyi	Kenya	African Indigenous Women's Organization (Organisation africaine des femmes autochtones)	floakinyi.akinyi@gmail.com
23	Maimouna Ibrahim	Cameroun	SuraMama	maimounaibrahim@yahoo.com
24	Aliou Moustafa	Cameroun	Boursier national du Programme de Micro financement du FEM au Cameroun	alioumustafa@yahoo.com

25	Emillienne Annaba Interpreter from Cameroon	Cameroun	Interprète- Cameroun	emilleanaba@yahoo.fr
26	Fatime Brassa	Cameroun	SURAMAMA	
27	Bouba Balkissou	Cameroun	REPALEAC	balkisoububa2013@gmail.com
28	Ali Aii Shatou	Cameroun	Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA)	alialiishatou@gmail.com
29	FADIMATOU IBRAHIM (Suramama)	Cameroun	SURAMAMA	fadikippo@yahoo.com
30	Ramatou Umarou (Sura mama)	Cameroun	SURAMAMA	rasambil@gmail.com
31	Mbamba a Abanda SandrineGabriel REPALEAC (LC) & AJVC	Cameroun	REPALEAC (coordinatrice du Réseau des jeunes des forêts d'Afrique Centrale REJEFAC) et AJVC	tamoifo@gmail.com
32	Aehshatou Manu	Cameroun	AIWO/OAFA CAN	aicebep@gmail.com hawehamman@gmail.com
33	Bouba Aeisatu	Cameroun	Forum des Femmes Autochtones du Cameroun (FFAC)	caiwof@yahoo.fr
34	Hermaine Mboua	Cameroun	Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD)	moniqueyigbedek@yahoo.fr
35	Jeane Biloa (Baka lady-Repaleac)	Cameroun	REPALEAC	jeannebiloa82@gmail.com
36	Teresa Zapeta	Guatemala	Instance Internationale des Femmes Autochtones (FIMI-IIWF)	teresa-z@iiwf.org
37	Flota Ayala Isabel	Mexique	Instance Internationale des Femmes Autochtones FIMI-IIWF	isafloata@iiwf.org
38	Ms. Marie-Laure Mpeck Nyemeck	Cameroun	FEM PMF- Cameroun	Marie-laure.mpeck@undp.org
39	Bakah Derick	Cameroun	Journaliste auprès du journal « The Guardian Post Daily »	Debakash2004@gmail.com +237675460750
40	Evina akoula Miril	Cameroun	Journaliste - photographe	+237 76955826444 +237 682530684